

<https://enseignants.se-uns.org/Programme-des-oraux-de-rattrapage-du-baccalaureat-a-en-perdre-son-latin>



# Programme des oraux de rattrapage du baccalauréat : à en perdre son latin !

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : mercredi 17 mai 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les périmètres d'évaluation pour les épreuves du second groupe des disciplines de spécialité font l'objet d'une communication ministérielle particulière : quand le programme de certaines portera sur l'entièreté du programme, pour d'autres à l'inverse, il ne concernera que la partie de septembre à mars.

On navigue décidément à vue Rue de Grenelle quand on parle lycées généraux et technologiques. Une nouvelle fois en cause, les épreuves de spécialité. Alors que le ministre avait annoncé l'année dernière, sous la pression des organisations syndicales dont le SE-Unsa, la possibilité de décaler les épreuves plus tard dans l'année, elles avaient été finalement maintenues en mars avec un allègement des programmes qui, dans les faits, ne s'est pas fait pas sentir dans toutes les matières, et c'est un euphémisme !

Aujourd'hui, c'est bien la nature des programmes des épreuves de spécialité sur lesquels les examinateurs du second groupe évalueront les candidats qui fait l'objet d'un débat. En effet, quand les élèves de certaines disciplines de spécialité pourront être interrogés sur tout le programme de l'année scolaire, pour les autres ça ne sera que sur les parties prévues pour les épreuves du premier groupe, soit 1/3 du programme annuel en moins.

Une règle pour les rattrapages variable donc, quand pour la première fois depuis la mise en place de la réforme, les épreuves de spécialité ont eu lieu en mars. Serait-ce un moyen de faire revenir les élèves ayant déserté les bancs du lycée après les épreuves de mars ? Oui, mais alors pourquoi ce traitement différencié des enseignements de spécialité ?

L'adaptabilité permanente est définitivement de mise pour les enseignants et les élèves. Ces changements qui n'en finissent pas ne permettent ni aux équipes de travailler sereinement ni aux familles et aux lycéens d'appréhender dans de bonnes conditions le baccalauréat. Preuve - s'il en fallait une de plus - que la réforme du lycée a définitivement été mal ficelée et qu'il est urgent de retravailler en profondeur le baccalauréat et de procéder à des ajustements en amont... et en une fois.